



Quand doit-on commencer à se faire dépister ?

Si vous avez débuté une vie sexuelle, il est important de commencer à faire des frottis. En effet, les cellules anormales peuvent mettre du temps à apparaître, il faut donc contrôler l'état de votre col de l'utérus régulièrement. Les autorités de santé recommandent le frottis à partir de l'âge de 25 ans et jusqu'à 65 ans. Vous devez effectuer deux frottis de dépistage à 1 an d'intervalle, puis tous les 3 ans si les résultats sont normaux⁽¹⁷⁾.

Le dépistage par frottis a permis une diminution des cas de cancer du col de l'utérus en France⁽²¹⁾.